

Après son départ, le médecin veut que sa vérité sorte

Médecin généraliste à **Rougiers** de 2016 et 2022, Issam Sabra a préféré s'en aller. Selon lui, il ne pouvait plus continuer. Il souhaite que les Rougiérois connaissent la raison de son départ.



Estimant que sa réputation et son travail ont été salis, Issam Sabra quitte le cabinet de Rougiers en juin 2022. (Photo L.-B. B.)

Installé en tant que médecin généraliste à Tourves depuis 2010, Issam Sabra habitait entre 2005 et 2020 à Rougiers. En août 2016, après le décès du médecin de Rougiers, l'ancien maire, Gérard Bleinc, propose au docteur Sabra une activité secondaire dans sa commune. « *J'ai accepté même si c'était compliqué*, explique le médecin. *Je connais les gens de Rougiers : je ne voulais pas les laisser sans médecin. Les jeunes peuvent prendre la voiture, mais c'est plus compliqué pour les personnes âgées. J'ai finalement réussi à libérer deux demi-journées par semaine* ». Des créneaux sans rendez-vous le lundi matin et le jeudi après-midi.

Trois mois après avoir donné une réponse positive à Gérard Bleinc, le conseil départemental de l'Ordre des médecins donne son feu vert. À disposition d'Issam Sabra, des locaux appartenant à la municipalité, pour un loyer de 300 euros par mois. Des locaux loin d'être récents, mais tout à fait adaptés pour des consultations. Rapidement, le médecin se retrouve face à une forte demande et ajuste son emploi du temps. « *Deux demi-journées, ce n'était pas assez car il y avait beaucoup de demande*, se souvient-il. *Six mois après le début de mon activité, j'ai ajouté un créneau le mardi matin* ». Une mécanique bien huilée pendant plusieurs années, mais que le Covid va largement perturber.

Des locaux inadaptés et un changement de maître
Avec une salle d'attente trop petite

et des pénuries de gel hydroalcoolique lors de la première vague, le docteur Sabra prend la décision de fermer le cabinet de Rougiers. « *Étant seul, je n'avais aucun moyen de surveiller la salle d'attente. À l'époque, on n'avait aucune arme contre le Covid* », insiste-t-il. Son cabinet de Tourves étant plus adapté pour recevoir ses patients durant la pandémie et pour réguler le flux de personnes dans la salle d'attente, il y « *convoque les patients un par un* ».

Pour pouvoir de nouveau consulter à Rougiers, il cherche donc une solution et discute avec Gérard Bleinc d'un espace adjacent au cabinet, avec une entrée indépendante et de quelques travaux d'aménagement qui permettraient au cabinet d'être plus fonctionnel et adapté à la pandémie. Les élections municipales de 2020 arrivent, et Patrice Tonarelli succède à Gérard Bleinc à la tête de la commune.

Après la fin de la première vague, le nombre de cas étant en baisse, une réouverture du cabinet à Rougiers est possible. « *J'ai pu rouvrir le cabinet de Rougiers en septembre 2020. Je voulais parler avec le maître des aménagements du cabinet mais il n'est pas venu me voir, explique le médecin. Il est venu en novembre 2020 pour voir les locaux et je lui ai expliqué à ce moment les aménagements qu'il fallait faire, mais il a refusé* ».

Entre-temps, le professionnel de santé souhaite revenir à deux demi-journées de présence à Rougiers et réussit à convaincre une infirmière de venir l'assister dans son cabinet secondaire, car « *le flux est devenu important, les consultations se faisant sans rendez-*

L.-B. BRUTIN
lbrutin@nicematin.fr

« Ce n'est pas une cabale contre le Dr Sabra »

Étonné de l'ampleur prise par cette affaire, Patrice Tonarelli l'assure, « *ce n'est pas une cabale contre le docteur Sabra* » et il ne l'a « *pas mis dehors* ». Sa seule préoccupation : « *maintenir l'offre de soin* ». Car, pour lui, passer de trois à deux demi-journées lors de la réouverture du cabinet en septembre 2020 n'était pas suffisant.

S'il estime qu'Issam Sabra est « *un bon médecin* », contre qui il n'a « *aucun grief* », le premier magistrat a cependant quelques reproches à lui adresser. Le premier : avoir affiché publiquement son soutien à une liste concurrente lors des élections municipales. Liste qui était en faveur de la création d'une maison de santé, projet qui n'a pas fait l'unanimité chez les Rougiérois. « *Pour moi, il aurait dû rester neutre* », estime-t-il. Deuxièmement, il estime que le docteur Sabra a « *abandonné Rougiers* » lors de l'été 2021 en fermant son cabinet plus d'un mois lors des vacan-

Une phrase qui prête à interprétation

ces, les Rougiérois informés par une « *simple affiche manuscrite* » apposée sur la porte du cabinet.

Quant à cette lettre envoyée au conseil départemental de l'Ordre des médecins du Var, Patrice Tonarelli ne cache pas qu'il l'a envoyée « *sur conseil d'un confrère* » du docteur Sabra. Dans quel but ? Dans son courrier, le maire demande à l'Ordre « *la marche à suivre pour accueillir un autre médecin généraliste* ». S'il assure que son seul but était d'indiquer qu'il souhaitait un médecin supplémentaire « *pour compléter l'offre de soin* » les jours où Issam Sabra n'était pas à Rougiers, le médecin n'a pas compris cette phrase comme telle et l'a prise comme une attaque personnelle. « *Je pense que c'est une mauvaise interprétation qui peut être faite* », concède Patrice Tonarelli.

La porte reste ouverte

Le départ du docteur Sabra de Rougiers reposerait donc sur une incompréhension. D'autant plus domage que son départ laisse les Rougiérois sans médecin et les oblige aujourd'hui à se rendre à Nans-les-Pins ou Saint-Maximin pour consulter. « *Je ne voulais pas qu'il parte et je ne m'attendais pas à ce qu'il le fasse*, continue le maire. *Si j'avais voulu le pousser à partir, j'aurais augmenté le loyer par exemple. Je n'ai absolument pas voulu le sacrifier* ».



Le maire Patrice Tonarelli. (Photo doc B.-G.-C.)